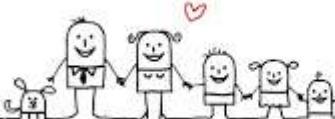




société française de thérapie familiale



SEMINAIRES SFTF 2026 : **« L'enfant et le couple »**

Séminaires organisés par la commission d'enseignement de la SFTF et animés par Grégory DELVACQUE.

Rendez-vous à 20H15 sur ZOOM, droit d'entrée 20 euros (inscription : sftf.contact@gmail.com)
Gratuit pour les membres de la SFTF à jour de leur cotisation.

Jeudi 29 janvier 2026 : Jean VAN HEMELRIJCK

Jean VAN HEMELRIJCK est Psychologue, psychothérapeute individuel, de couple et de famille. Il exerce à Bruxelles. Formateur en thérapie familiale, il enseigne à l'Université Libre de Bruxelles.

L'enfant et le couple dans les séparations conjugales

Il est toujours intéressant de se rappeler que nous ne commençons pas notre vie le jour de notre naissance. Il est d'ailleurs bien difficile de savoir quand commence notre vie. Lorsqu'un enfant naît, attendu, espéré ou craint, il s'inscrit dans une histoire qui va devenir la sienne et qui le fera exister bien avant sa naissance. Ce qu'il ignore, c'est que sa naissance produit des bouleversements divers et multiples chez ceux que l'on nommera parents. Le premier des enfants transformera ces deux personnes en parents. Femme ou homme, ils deviendront parents. Ce qu'il ne sait pas, c'est qu'il fait basculer le couple vers un autre statut, celui de la famille. L'enfant suivant invente et crée la fratrie, le troisième modifie également l'architecture familiale et cela ne s'arrête jamais.... A l'instant de la naissance et déjà bien plus tôt, ces deux personnes que l'on nomme parents vont devoir inventer de nouvelles manières de faire couple. Tous les rapports se modifient allant de l'intime à l'extime, de ce qui se dit à ce qui se tait, de ce qui se partage à ce que l'on donne, les règles du jeu doivent se réinventer. Et cette histoire de réinvention ne s'arrête presque jamais car elle devra se remettre en route le jour où ces enfants parleront, marcheront, iront à l'école, questionneront ou quitteront la maison... Et se jouera également lors d'une éventuelle séparation conjugale. La difficulté ontologique est qu'un couple n'est pas une famille. Ce sont deux économies différentes, riches, complexes et passionnantes qui ne sont pas complémentaires. Elles ne s'emboitent pas de façon harmonieuse. Ces deux territoires se cognent, n'ont pas de frontières communes, se superposent, s'entremêlent ou se mélangent difficilement. Ce séminaire se

penchera sur ces économies délicates, sur ces questions frontalières, sur les silences et partages. Une attention particulière sera accordée aux couples et enfants dans la séparation conjugale.

Jeudi 26 mars 2026 : Jean Paul MUGNIER

Jean Paul MUGNIER est co-fondateur de l’Institut d’Etudes Systémiques, thérapeute de familles et de couples et formateur. Il est l’auteur de plusieurs essais et romans parmi lesquels : « Les stratégies de l’indifférence » « De l’incestueux à l’incestuel » et « L’enfant face à la souffrance de ses parents » parus aux édition Fabert.

Être parent après le traumatisme : est-ce que plus tard je le ferai ?

Cette question, les enfants et adolescents victimes d’agressions sexuelles ou de violences conjugales se la posent régulièrement. Deux réponses reviennent invariablement :

- Ça, je sais que je ne ferai jamais !
- J’ai peur d’avoir toujours envie de le faire, en particulier chez les enfants victimes d’agressions sexuelles !

Ces réponses font écho à une autre interrogation dans ces situations de traumatisme intentionnel :

- Pourquoi moi ? Qu’ai-je fait pour qu’il/elle me le fasse ?

Devenues adultes, certaines victimes choisiront de ne pas avoir d’enfant, espérant ainsi réduire à néant le risque de devenir auteurs de violences à leur tour. D’autres au contraire espèreront trouver dans le couple une sécurité intérieure suffisante pour devenir des parents suffisamment bons. Cependant, les étapes du cycle de vie de l’enfant, en particulier de sa naissance à l’âge que le parent avait lui-même lorsqu’il a été agressé ou victime des violences conjugales, vont réveiller la mémoire traumatique de ce dernier, risquant ainsi de fragiliser le couple et par conséquent cette sécurité intérieure qui devait l’aider à tenir la promesse implicite qu’il s’était faite : protéger ses enfants du mal dont il était victime et n’avait pu se soustraire.

Ce sont ces situations qui seront évoquées avec le support d’exemples cliniques.

Lundi 27 avril 2026 : Suzana ANDREI et Barak RAZ

- Suzana ANDREI est psychiatre, psychothérapeute individuelle, du couple et de la famille. Superviseuse et formatrice
- Barak RAZ est psychologue clinicien, thérapeute familial, psychologue référent au Centre de thérapies familiales du CH de Roanne, Superviseur et Formateur à l’IFATC.

« L’enfant après la mort du couple parental ; le couple après la mort d’un enfant. Réflexions systémiques croisées sur le sujet de deuil traumatique. »

Dans le miroir de la vie et de la mort, une génération passe, mais son reflet demeure. Lorsqu’il s’agit d’une perte traumatique, qu’il s’agisse de la mort du couple parental pour l’enfant, ou de la mort d’un enfant pour le couple, la continuité du système est menacée. Le deuil traumatique fracture le tissu relationnel et fige les membres dans une souffrance indicible. L’enfant devient alors porteur de la mémoire du couple, tandis que le couple porte

en lui la mémoire de l'enfant. Ce séminaire sera consacré à la clinique du deuil traumatique à travers ces deux configurations.

Jeudi 21 mai 2026 : Robert NEBURGER

Robert NEUBURGER est psychiatre, thérapeute de couple et de famille et professeur honoraire de psychologie clinique U. L.B. Il est auteur de nombreux ouvrages dont « Thérapie de couple, manuel pratique », « Écrire sa mère, à la recherche de l'amour perdu », etc. Membre fondateur de la SFTF.

Les enfants cerises

Pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, intervenants sociaux sont aujourd’hui de plus en plus sollicités par des parents débordés par certains comportements de leurs enfants adolescents dont des violences à leur égard. Ce qui est étrange est qu'il s'agit le plus souvent d'adolescents élevés dans des familles unies, de parents aimants, qui ont été attentifs à leur égard. L'attitude de ces jeunes frappe par une absence de sentiment de culpabilité lié à leur comportement déviant. Comment comprendre ce phénomène de plus en plus répandu et qui pose des problèmes de prise en charge ardu ?

Jeudi 25 juin 2026 : Jean Claude MAES

Jean Claude MAES est psychologue clinicien, docteur en Information et Communication, psychothérapeute systémique à Bruxelles, et directeur de PREFER asbl (Prévention, Recherche et Formation : Emprise et Résilience)

Enjeux d'emprise dans le couple et dans la famille

Il existe une emprise fonctionnelle qui participe aux liens et une emprise déviant qui les attaque. Du côté fonctionnel, il sera question des mythes, des règles et des rituels qui structurent les couples et les familles. Du côté déviant, de la perversion narcissique, de l'aliénation parentale et des enfants tyrans, concepts dont il sera proposé une définition systémique et des illustrations cliniques.

Jeudi 17 septembre 2026 : Myriam CASSEN

Myriam CASSEN est psychologue clinicienne, thérapeute familiale, addictologue, psychotraumatologue. Directrice et fondatrice de l'institut Michel de Montaigne à Bordeaux. Dernier ouvrage paru : « Thérapie familiale intégrative » Dunod,2023

La thérapie familiale à l'heure des neurosciences

La thérapie familiale systémique classique, soutient que les symptômes vécus par un patient peuvent être créés, aggravés, ou minorés par la qualité des interactions avec l'entourage, d'où la nécessité de travailler avec l'ensemble de la famille. Les neurosciences affectives et sociales apportent une base scientifique à ce postulat en démontrant dès avant la naissance l'interdépendance du développement du cerveau du fœtus puis de l'enfant avec la qualité des

relations qui l'entourent. Les processus de migration neuronale sont en particulier très sensibles aux hormones de stress dont le cortisol. Stress pathologique vécus par la mère durant la grossesse puis par l'enfant durant son développement s'expriment. Parfois par un retard cognitif, par des blessures d'attachement et des psychotraumas. Comment la thérapie familiale actuelle peut-elle répondre cliniquement à ces deux troubles extrêmement fréquents chez les familles qui viennent consulter ? Cette intervention présentera un modèle de thérapie familiale intégrative où à la systémie s'ajoutent des soins, des blessures d'attachement et des psychotraumas.

Jeudi 22 octobre 2026 : Damien LEGERE, Sophie GILARD, Marie LAFITE

Thérapeutes familiaux et conjugaux systémiques à l'Espace de Ressources Systémiques – Côté famille à Nantes

Nous sommes venus au monde bien avant de naître

Chacun d'entre nous est né bien avant sa naissance. Que cette venue au monde se soit inscrite dans la joie ou la douleur, elle s'est toujours réalisée au cœur de relations précédentes. Cette réalité, Murray Bowen l'a conceptualisée sous le terme de « triangle majeur ». Il est dit *majeur* car il constitue le socle de nos premières expériences relationnelles, celles qui orientent volontairement ou non, nos manières d'être en lien, que nous les reproduisons ou cherchions à les transformer. Au cours de notre présentation, nous vous inviterons à (re)découvrir comment l'approche systémique éclaire la relation de couple, et comment, à travers cette lecture, se dessine la place de l'enfant dans la dynamique familiale.

Jeudi 26 novembre 2026 : Jacques MIERMONT

Jacque MIERMONT est Psychiatre, thérapeute familial Président de la SFTF. Auteur de plusieurs ouvrages dont, « Le dictionnaire des thérapies familiales », « L'homme autonome », « Psychose et thérapie familiale », « L'écologie des liens ».

L'enfant, la création du couple parental, la modification du couple conjugal

La naissance de l'enfant contribue à une modification radicale et profonde du couple qui jusqu'ici était sans enfant. Cette naissance crée de facto le couple parental, qui prend une place conséquente par rapport au couple conjugal préexistant. Par la même occasion, les parents des deux partenaires du couple deviennent grands-parents. L'enfant peut découvrir qu'il est un enfant adopté, voire que ses deux parents sont de même sexe. À l'extrême, l'un des parents est trans-genre, voire les deux. Une autre singularité, beaucoup plus fréquente, concerne les familles monoparentales. Enfin, dans les familles recomposées l'enfant est confronté à de nouveaux couples parentaux qui diffèrent de son couple parental d'origine.

Il arrive que les conjoints se séparent à la naissance du premier enfant, voire du second. La disparition du couple conjugal ne signifie pas celle du couple parental, qui peut se développer pour peu que les parents continuent à se parler et échanger de manière constructive à propos de leur(s) enfant(s). Un tel processus contribue à l'existence du self social de l'enfant, à savoir la partie de soi qui circule chez autrui (William James). Dans les cas moins heureux, l'enfant peut devenir l'enjeu de conflits entre ses parents, ce qui peut contribuer à l'apparition du syndrome d'aliénation parentale, voire de troubles borderline, ou personnalité limite. Ces troubles peuvent être mis en relation avec des loyautés invisibles (Boszormenyi-

Nagy Ivan & Spark Géraldine) qui asservissent les parents à des membres de leurs familles d'origine qui ont été ostracisés, oubliés, déniés, exclus. Les comportements d'attachement du nouveau-né génèrent des interactions spécifiques avec chacun des deux parents. Il s'ensuit l'apparition d'un « triangle primaire » (Elisabeth Fivaz-Depeursinge & Antoinette Corboz-Warnery), avec l'existence d'une grande variété de pathologies de l'attachement. On peut observer par ailleurs des effets de couplage entre jumeaux, entre frère et sœur, entre un enfant et un parent, un grand-parent, etc. D'un point de vue clinique et thérapeutique, l'enfant et le couple nous renvoient à de nombreuses situations :

1. L'enfant roi, l'enfant tyran, parentification : l'enfant devient le parent de ses parents (Franc Nathalie & Haïm Omer)
2. Défaillances parentales (enfant élevé par les grands-parents) ; défaillances familiales (interventions sociales et judiciaires ; enfant placé).
3. Pathologies mentales de l'enfant : spectre de l'autisme, trouble envahissant du développement, trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité, schizophrénie infantile.
4. Pathologie mentale chez l'un des parents, voire les deux.
5. Addictions.

Ces pathologies ont un impact important, voire considérable sur les membres sains de la famille et nécessitent des interventions thérapeutiques spécifiques qui s'éloignent bien souvent des standards classiques des thérapies familiales.